

REPUBLICQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DU DOUBS
 ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
 CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

N° INSEE : 25539

<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Seloncourt</p> <p style="text-align: center;">DCM20260402-08</p>	<p><u>Séance du 02 avril 2026 à 18h30</u></p> <p>L'an deux mil vingt-six le deux du mois d'avril le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal - après convocation légale, sous la Présidence de M. Mathieu GAGLIARDI, Maire, pour une session ordinaire.</p>
<p>Date d'envoi de la convocation : le 27 mars 2026</p> <p>Date d'affichage et de publication sur le site internet de la commune : le 03 avril 2026</p>	
<p><u>Etaient présents ()</u></p> <p><u>Etaient excusés ayant donné procuration ()</u></p> <p>a donné procuration à ,</p>	
<p>Monsieur le Maire procède à l'appel, le quorum étant atteint (XX membres présents) il ouvre la séance.</p> <p>En application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal nomme M/MmeXXXX pour remplir les fonctions de secrétaire.</p>	
<p>Nbre de membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En exercice : 29 - Quorum : 15 - Présents : - Ayant donné procuration : - Absents : - Ayant pris part au vote : 	<p>Résultat du vote :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour : - Contre : - Abstention :

OBJET : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉMENTS AU SEIN DES CONSEILS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE SELONCOURT

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de désigner des représentants au sein des Conseils des établissements scolaires. Il convient de désigner pour chaque établissement un délégué titulaire et un suppléant.

Monsieur le Maire propose des candidats. Il demande si d'autres personnes sont candidates.

CANDIDATS LISTE SELONCOURT AVENIR		CANDIDATS LISTE SELONCOURT AUTREMENT	
Délégués titulaires	Délégués suppléants	Délégués titulaires	Délégués suppléants
COLLEGE HAUTES VIGNES			
CONSEIL ADMINISTRATION – COMITE HYGIENE ET SECURITE			
ECOLE DE BERNE			
ECOLE MARCEL LEVIN			
ECOLE CHARLES MOGNETTI			

Sur proposition de Monsieur le Maire le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter à main levée.

Le Conseil Municipal, l'exposé du maire entendu, après en avoir valablement délibéré, A de ses membres présents ou représentés,

- **DESIGNE** les membres suivants

COLLEGE HAUTES VIGNES – CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITE D'HYGIENE ET SECURITE

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT

ECOLE DE BERNE

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT

ECOLE MARCEL LEVIN

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT

ECOLE CHARLES MOGNETTI

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,

**Le Maire,
Mathieu GAGLIARDI**